

États financiers

**CENTRAIDE QUÉBEC ET
CHAUDIÈRE-APPALACHES**

Exercice terminé le 31 décembre 2016

CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

États financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	5
État de l'évolution des soldes de fonds	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que ces états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 18 avril 2017

¹ CPA auditrice, CA permis no A107607



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Bilan

31 décembre 2016

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2016	2015
Actif							
Actif à court terme							
Encaisse (note 3)	2 457 028 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 457 028 \$	2 403 985 \$
Débiteurs (note 4)	11 082 612	28 075	265 154	-	-	11 375 841	10 805 630
Frais payés d'avance	45 660	-	4 519	-	-	50 179	39 757
	13 585 300	28 075	269 673	-	-	13 883 048	13 249 372
Placements (note 5)	90 314	-	348 309	1 002 363	148 195	1 589 181	2 055 606
Avances interfonds (note 6)	145 622	-	-	963 535	-	-	-
Immobilisations corporelles (note 7)	-	59 875	-	-	-	59 875	646 923
Terrains et bâtisses destinés à la vente (note 7) et (note 12)	-	526 450	-	-	-	526 450	-
Actif incorporel (note 8)	-	94 839	-	-	-	94 839	39 905
	13 821 236 \$	709 239 \$	617 982 \$	1 965 898 \$	148 195 \$	16 153 393 \$	15 991 806 \$

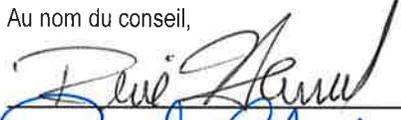


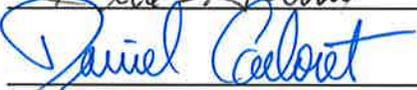
	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2016	2015
Passif et actif net							
Passif à court terme							
Créiteurs (note 9)	600 364 \$	6 253 \$	- \$	- \$	- \$	606 617 \$	654 753 \$
Dons à payer aux organismes	2 474 790	-	-	-	-	2 474 790	2 440 374
Produits reportés (note 10)	177 060	-	-	-	-	177 060	87 742
	3 252 214	6 253	-	-	-	3 258 467	3 182 869
Avances interfonds (note 6)	-	702 986	406 171	-	-	-	-
	3 252 214	709 239	406 171	-	-	3 258 467	3 182 869
Actif net							
Grevé d'affectations internes							
Développement	-	-	211 811	-	-	211 811	73 216
Prévoyance	-	-	-	1 965 898	-	1 965 898	1 881 877
Fonds de dotation	-	-	-	-	148 195	148 195	84 895
Non grevé d'affectations	10 569 022	-	-	-	-	10 569 022	10 768 949
	10 569 022	-	211 811	1 965 898	148 195	12 894 926	12 808 937
	13 821 236 \$	709 239 \$	617 982 \$	1 965 898 \$	148 195 \$	16 153 393 \$	15 991 806 \$

Engagement (note 11)

Événements postérieurs à la date du bilan (note 12)

Au nom du conseil,

 _____, administrateur

 _____, administrateur



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Fonds d'opéra- tions	Fonds des immobili- sations	Fonds de dévelop- pement	Fonds de pré- voyance	Fonds de dotation	2016	2015
Produits							
Souscriptions - année courante	13 754 923 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	13 754 923 \$	13 105 985 \$
Souscriptions supplémen- taires - année précédente	80 003	-	-	-	-	80 003	159 377
Souscriptions irrécouvrables	(470 108)	-	-	-	-	(470 108)	(342 807)
	13 364 818	-	-	-	-	13 364 818	12 922 555
Placements	5 832	-	34 409	49 761	-	90 002	84 787
Commandites, subventions et autres	59 208	-	3 664	-	-	62 872	110 920
Dons	7 324	-	279 630	-	-	286 954	13 302
Loyers	-	62 985	-	-	-	62 985	57 654
Don du fonds désigné Centraide Québec	-	26 119	-	-	-	26 119	33 873
	13 437 182	89 104	317 703	49 761	-	13 893 750	13 223 091
Charges							
Frais de campagne, de communication et d'administration (note 15)	2 064 605	-	-	-	-	2 064 605	1 745 583
Frais de recherche et de développement	-	-	179 108	-	-	179 108	432 433
Frais d'opération	-	93 734	-	-	-	93 734	90 424
Amortissement des immo- bilisations corporelles	-	63 504	-	-	-	63 504	66 229
Amortissement de l'immo- bilisation incorporelle	-	15 957	-	-	-	15 957	4 434
Frais de gestion	-	-	-	6 332	-	6 332	4 388
	2 064 605	173 195	179 108	6 332	-	2 423 240	2 343 491
Excédent (insuffisance) avant dons et services à la communauté	11 372 577	(84 091)	138 595	43 429	-	11 470 510	10 879 600
Dons et services à la communauté							
Services aux organismes et autres interventions com- munautaires (note 15)	1 400 714	-	-	-	-	1 400 714	1 298 192
Dons aux organismes	10 047 107	-	-	-	-	10 047 107	9 698 271
	11 447 821	-	-	-	-	11 447 821	10 996 463
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(75 244) \$	(84 091) \$	138 595 \$	43 429 \$	- \$	22 689 \$	(116 863) \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	Grevés d'affectations internes					
	Investi en immobilisations	Développement	Prévoyance	Fonds de dotation	Non grevé d'affectations	2015
Solde au début de l'exercice	- \$	73 216 \$	1 881 877 \$	84 895 \$	10 768 949 \$	12 808 937 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(84 091)	138 595	43 429	-	(75 244)	22 689
	(84 091)	211 811	1 925 306	84 895	10 693 705	12 831 626
Apports reçus à titre de dotation	-	-	-	63 300	-	63 300
Virements interfonds	10 294	-	40 592	-	(50 886)	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	2 906	-	-	-	(2 906)	-
Acquisition d'un actif incorporel	70 891	-	-	-	(70 891)	-
	84 091	-	40 592	63 300	(124 683)	63 300
Solde à la fin de l'exercice	- \$	211 811 \$	1 965 898 \$	148 195 \$	10 569 022 \$	12 894 926 \$
						12 808 937 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2016

	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	22 689 \$	(116 863) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain sur placements	(52 693)	(25 512)
Amortissement des immobilisations corporelles	63 504	66 229
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	15 957	4 434
Fonds générés (utilisés) par les opérations	49 457	(71 712)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(570 211)	(538 131)
Frais payés d'avance	(10 422)	4 036
Créditeurs	(48 136)	(237 301)
Dons à payer aux organismes	34 416	50 927
Produits reportés	2 197	8 599
	(542 699)	(783 582)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(401 002)	(1 359 909)
Produit de disposition de placements	920 120	1 001 165
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 906)	(10 642)
Acquisition d'un actif incorporel	(70 891)	(44 339)
	445 321	(413 725)
Activités de financement		
Apports en espèces reçus à titre de dotation	63 300	84 895
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(34 078)	(1 112 412)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice avant trésorerie réservée	2 377 204	3 489 616
	2 343 126	2 377 204
Trésorerie réservée au fonds de développement des Centraides du Québec	113 902	26 781
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 457 028 \$	2 403 985 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2016

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif exempté des impôts sur le revenu. Ses principaux objectifs sont de mobiliser le milieu et de rassembler les ressources afin de contribuer au développement de communautés solidaires et d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité, et ce, en partenariat avec les organismes communautaires.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Comptabilité par fonds

Le fonds d'opérations regroupe les activités relatives à la prestation de services et au fonctionnement de l'organisme. L'excédent des produits sur les charges de l'exercice, déduction faite des virements interfonds, peut être imputé aux autres fonds selon les règles établies. Le solde du fonds représente les sommes disponibles pour les opérations des prochains exercices.

Le fonds des immobilisations corporelles comprend le coût après amortissement des immobilisations corporelles. Il varie en fonction des produits de loyers, des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, des autres frais relatifs aux immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles et des contributions du fonds d'opérations, pour permettre la mise à jour et le développement continu des systèmes informatiques. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers.

Le fonds de développement vise à financer les activités de recherche et de développement ainsi que les projets qui ne sont pas considérés comme faisant partie des activités habituelles et qui ont pour but premier d'augmenter sensiblement les dons versés à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches au cours des prochaines années. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.

Le fonds de prévoyance vise principalement à prémunir les organismes associés et les initiatives de développement contre toute baisse soudaine ou progressive des résultats de campagne de financement, à satisfaire aux besoins urgents de la communauté et à répondre aux besoins jugés prioritaires qui sont approuvés par le conseil d'administration. Il varie en fonction des produits de placements générés par le fonds, du résultat net annuel et des contributions du fonds d'opérations. La décision de contribuer à ce fonds est revue annuellement en fonction des résultats financiers. Le solde du fonds ne peut excéder 15 % du montant de la campagne de l'exercice précédent. Le conseil d'administration peut, à sa discrétion, réaffecter l'usage de ce fonds à d'autres fins selon les besoins.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.2 Comptabilité par fonds (suite)

Le programme Ma Fondation Centraide (Fonds Postérité) permet aux donateurs de créer un fonds personnalisé à leur nom. Ces fonds sont réunis dans le Fonds de dotation. Ce fonds a comme objectif de soutenir la mission de Centraide Québec et Chaudière-Appalaches, ses organismes associés et projets communautaires. Ces fonds sont constitués de capital inaliénable détenu par Centraide et ils sont soumis à une politique de distribution qui assure un taux de retour à Centraide de 3,50 % de la valeur du capital des fonds, soit l'équivalent du contingent de versement exigé par l'Agence du revenu du Canada. Les rendements sont versés annuellement à Centraide et le taux de distribution peut être révisé à chaque année.

2.3 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations ont trait à l'évaluation des promesses de dons, de la provision pour créances douteuses et de la durée de vie des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel.

2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres et d'autres placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs, salaires et vacances à payer et des dons à payer aux organismes.

Les éléments d'actifs financiers de l'entité évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés publiques et des fonds de placements cotés.

2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5.3 Coûts des transactions

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont majorés des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission et à la prise en charge de l'instrument.

2.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Éléments d'actif	Taux
Bâtisses	5 %
Équipement informatique et électronique	20 %
Ameublement et équipement	5 %
Enseigne	5 %

Ces taux sont réduits de moitié pour les immobilisations corporelles acquises au cours de l'exercice.

Les immobilisations corporelles destinées à la vente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette estimative.

2.7 Actif incorporel

L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %. Lorsque l'actif n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8 Constatation des produits

Centraide Québec et Chaudières-Appalaches applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds correspondant à leur affectation.

Les souscriptions et promesses de dons sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice où elles sont encaissées ou lorsqu'il existe une assurance raisonnable de les recevoir.

Les produits de placements comprennent les intérêts comptabilisés sur une base d'exercice, les gains et pertes sur placements réalisés lors de la disposition des placements, ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués à la juste valeur.

Les commandites, subventions et produits de loyers sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice où ils sont encaissés ou lorsqu'ils sont raisonnablement assurés d'être reçus.

2.9 Apports reçus sous forme de services

Des services sont rendus à titre gratuit par des bénévoles, des entreprises et du personnel prêté par des entreprises et des institutions publiques. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés aux états financiers.

2.10 Avantages sociaux futurs

2.10.1 Régime de retraite à cotisations déterminées

Les cotisations versées en vertu des régimes de retraite à cotisations déterminées sont comptabilisées en charge lorsque les employés ont rendu les services leur donnant droit à ces cotisations.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11 Ventilation des charges

Les charges comptabilisées aux états des résultats des fonds sont ventilées de la façon suivante :

	Fonds d'opérations	Fonds des immobilisations	Fonds de développement
Secteurs			
Campagne annuelle	100 %	-	-
Innovation et développement	100 %	-	-
Soutien au développement des communautés	100 %	-	-
Développement philanthropique	50 %	-	50 %
Communications et marketing	100 %	-	-
Direction générale	100 %	-	-
Services administratifs	99 %	1 %	-

Les charges comptabilisées à l'état des résultats du fonds d'opérations sont ventilées de la façon suivante :

	Frais de campagne, de communication et d'admini- stration	Services aux organismes et autres inter- ventions commu- nautaires
Secteurs		
Campagne annuelle	100 %	-
Innovation et développement	100 %	-
Soutien au développement des communautés	-	100 %
Développement philanthropique	80 %	20 %
Communications et marketing	50 %	50 %
Direction générale	60 %	40 %
Services administratifs	75 %	25 %

Les dons aux organismes représentent l'aide financière accordée au cours de l'exercice et sont payables jusqu'au 31 mars de l'exercice suivant.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

3. Encaisse

Les soldes d'encaisse portent intérêt aux taux de 0,55 % et 0,80 %.

4. Débiteurs

	2016	2015
Promesses de dons	11 438 778 \$	11 063 964 \$
Provision pour créances douteuses	(430 000)	(430 000)
	11 008 778	10 633 964
Taxes à recevoir	71 097	78 416
Autres	295 966	93 250
	11 375 841 \$	10 805 630 \$

5. Placements

	2016	2015
À la juste valeur		
Actions de sociétés publiques ⁽¹⁾	90 314 \$	51 516 \$
Fonds de placements cotés ⁽²⁾	1 150 558	961 828
	1 240 872	1 013 344
Au coût		
Dépôts à terme non remboursables, portant intérêt de 1,75 % à 2 %, échéant d'octobre 2017 à octobre 2020	348 309	1 042 262
	1 589 181 \$	2 055 606 \$

⁽¹⁾ Reçues en dons et disposées en janvier 2017

⁽²⁾ Le fonds de placements est réparti entre deux fonds distincts, soit le fonds de prévoyance (2016 - 1 002 363 \$; 2015 - 961 828 \$) et le fonds de dotation (2016 - 148 195 \$; 2015 - 0 \$).



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

6. Avances interfonds

Les créances interfonds ne comportent ni intérêts ni modalités d'encaissement ou de remboursement.

7. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortis- sement cumulé	2016 Valeur nette	2015 Valeur nette
Terrains ⁽¹⁾	175 784 \$	- \$	175 784 \$	175 784 \$
Bâtisses ⁽¹⁾	941 801	591 135	350 666	397 972
Équipement informatique et électronique	185 570	161 475	24 095	33 019
Ameublement et équipement	83 430	47 945	35 485	39 657
Système téléphonique	39 259	39 259	-	-
Enseigne	3 925	3 630	295	491
	1 429 769 \$	843 444 \$	586 325 \$	646 923 \$

⁽¹⁾ Les bâtisses destinées à la vente ont cessé d'être amorties à partir de décembre 2016.

8. Actif incorporel

	Coût	Amortis- sement cumulé	2016 Valeur nette	2015 Valeur nette
Outil de campagne en ligne	115 229 \$	20 390 \$	94 839 \$	39 905 \$

9. Crédateurs

	2016	2015
Fournisseurs et frais courus	267 938 \$	284 843 \$
Salaires et vacances	259 920	235 265
Sommes à remettre à l'État	78 759	134 645
	606 617 \$	654 753 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

10. Produits reportés

Financement destiné à couvrir les charges du fonds d'opérations.

	2016	2015
Solde au début de l'exercice	87 742 \$	52 362 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(59 664)	(32 616)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	148 982	67 996
Solde à la fin de l'exercice	177 060 \$	87 742 \$

11. Engagement

L'organisme a signé un bail pour la location d'un immeuble débutant le 1er mai 2017 et venant à échéance le 30 avril 2027. Les loyers minimaux futurs totalisent 1 253 400 \$ et comprennent les versements annuels suivants pour les cinq prochains exercices : 2017 - 102 825 \$; 2018 - 115 084 \$; 2019 - 115 589 \$; 2020 - 116 102 \$ et 2021 - 116 622 \$.

Certains frais d'exploitation additionnels pourraient s'ajouter aux loyers minimaux.

12. Événements postérieurs à la date du bilan

En décembre 2016, l'organisme a accepté une offre d'achat ferme pour la vente de ses immeubles et de ses terrains pour un montant de 2 075 000 \$ plus les taxes applicables. Le contrat de vente devrait être signé en mai 2017. Les actifs destinés à la vente sont présentés distinctement.

En vertu du bail pour les nouveaux locaux, l'organisme devra réaliser à ses frais les travaux d'aménagement et d'améliorations des lieux loués. Le conseil d'administration a voté un budget de 750 000 \$ pour ces travaux à être réalisés en 2017.

13. Intérêts économiques

La Fondation Québec Philanthrope est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'assurer la pérennité de l'action communautaire dans son milieu par le regroupement de fonds de dotation permanents dont les produits sont destinés à l'amélioration de la qualité de vie de la collectivité. La Fondation Québec Philanthrope détient des fonds inaliénables (fonds désigné Centraide Québec et fonds SVP - Solidarité pour vaincre la pauvreté) dont l'usufruit est dédié à Centraide Québec et Chaudière-Appalaches. En 2016, les produits générés par ces fonds et comptabilisés à titre de produits de souscription sont de 383 250 \$ (2015 - 298 888 \$). Au 31 décembre 2016, la valeur marchande de ces fonds est de l'ordre de 9 742 873 \$ (2015 - 9 684 414 \$).



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

14. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2016.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs et de ses dons à payer aux organismes. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante de ses flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux promesses de dons. L'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses dépôts à terme à taux d'intérêt fixe qui assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix sur ses placements évalués à la juste valeur.



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

15. Ventilation des charges

	2016				
	Fonds d'opérations		Total	Fonds d'immobilisations	Fonds de développement
	Frais de campagne, de communication et d'administration	Services aux organismes et autres interventions communautaires			
Secteurs					
Campagne annuelle Innovation et développement	632 382 \$	- \$	632 382 \$	- \$	- \$
Soutien au développement des communautés	276 169	-	276 169	-	-
Développement philanthropique	-	670 212	670 212	-	-
Communications et marketing	137 708	34 427	172 135	-	172 135
Direction générale	395 135	395 135	790 270	-	-
Services administratifs	279 613	186 408	466 021	-	-
	343 598	114 532	458 130	4 628	-
	2 064 605 \$	1 400 714 \$	3 465 319 \$	4 628 \$	172 135 \$



CENTRAIDE QUÉBEC ET CHAUDIÈRE-APPALACHES

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2016

15. Ventilation des charges (suite)

	2015				
	Fonds d'opérations		Total	Fonds d'immobili- sations	Fonds de dévelop- pement
	Frais de campagne, de commu- nication et d'admi- nistration	Services aux organismes et autres interven- tions commu- nautaires			
Secteurs					
Campagne annuelle	685 166 \$	- \$	685 166 \$	- \$	- \$
Soutien au dévelop- pement des com- munautés	-	628 201	628 201	-	-
Développement phi- lanthropique	137 572	34 393	171 965	-	171 965
Communications et marketing	364 253	364 253	728 506	-	-
Direction générale	255 444	170 296	425 740	-	-
Services administratifs	303 148	101 049	404 197	4 083	-
	1 745 583 \$	1 298 192 \$	3 043 775 \$	4 083 \$	171 965 \$

16. Chiffres comparatifs

Certains chiffres divulgués à des fins de comparaison dans les états financiers ont été reclassés suivant la présentation des états financiers de l'exercice courant.

